

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001062-203

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

JEAN-PIERRE DAUBOIS

Demandeur

C.

**CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE
SOINS DE LONGUE DURÉE SAINTE-
DOROTHÉE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX DE LAVAL**

et

**PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC,
ès-qualités de représentant du
MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX ET DU
DIRECTEUR NATIONAL DE SANTÉ
PUBLIQUE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE-CENTRE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
LA CAPITALE-NATIONALE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-
QUÉBEC**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
L'ESTRIE-CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE DE
MONTRÉAL**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-
APPALACHES**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE-EST**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE-OUEST**

Défendeurs

RÉPONSE

(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Le Procureur général du Québec, défendeur, répond à la Demande introductive d'instance en autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentant, modifiée en date du 22 et du 30 septembre 2020, afin de :

convenir d'un règlement et propose : une médiation ou

une conférence de règlement à l'amiable.

- contester la demande ;
- établir le protocole de l'instance avec les autres parties.

Les coordonnées du Procureur général du Québec sont les suivantes :

Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336
Télécopieur : 514 873-7074
Adresse pour notification : bernardroy@justice.gouv.qc.ca

Le Procureur général du Québec est représenté par Me Thi Hong Lien Trinh et Me Alexandra Hodder, avocates, à la même adresse.

Montréal, le 1 octobre 2020



Bernard, Roy (Justice - Québec)
(Me Thi Hong Lien Trinh, avocate)
(Me Alexandra Hodder, avocate)
Avocats du défendeur
Procureur général du Québec

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° : 500-06-001062-203

JEAN-PIERRE DAUBOIS

Demandeur

C.

**CENTRE D'HÉBERGEMNET ET DE SOINS
DE LONGUE DURÉE SAINTE-DOROTHÉE
et al**

Défendeur

RÉPONSE

(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51928
Télécopieur : 514 873-7074

Notification par courriel :

bernardroy@justice.gouv.qc.ca
/ BB1721 / 0060-CM-2020-001678-0001
Me Thi Hong Lien Trinh, avocate
Me Alexandra Hodder, avocate